

en sa qualité d'ecclésiastique éclairé, à la propagation des bonnes méthodes réputées comme telles en Suisse (Pestalozzi) et aux Etats-Unis, etc.

Aujourd'hui, M. Maeyz, dit-on abreuvé de tout ce que le roi Guillaume fait faire à Luxembourg par le directeur FRIEDEMANN de Weillbourg*), pour entraver l'instruction primaire et moyenne, et ayant acquis la triste certitude qu'il ne peut plus remédier aux graves atteintes portées aux institutions les plus chères du pays, se retire de la ville de Luxembourg, pour se fixer dans un village sur les bords de la Moselle. »

Voici la réplique que Maeyz publia dans le Journal de la Ville et du Grand-Duché de Luxembourg du 6 septembre 1837 :

« On vient de me communiquer un article du Journal d'Arlon du 30 août, très flatteur pour moi, et rédigé probablement par l'un des instituteurs primaires de cette ville, auxquels j'avais rendu une visite lors de mon dernier passage à Arlon. Si je n'ai pas eu la satisfaction de les voir fonctionner, je n'avais pas besoin de cette épreuve pour emporter avec moi la conviction, que sous la direction des sujets les plus distingués de notre école modèle, l'instruction primaire ne pouvait être que dans l'état le plus prospère. Je les remercie cordialement de leur souvenir amical, et vu l'intérêt qu'ils me portent, ils apprendront avec plaisir qu'on les a mal informés en leur disant. . . . »

Après avoir cité le passage dans lequel le journaliste arlonais avait dit que Maeyz était dégoûté des réformes de Friedemann et qu'il allait se retirer de la capitale, celui-ci continue :

« D'abord le règlement de Monsieur Friedemann, comme ils pourront s'en assurer aujourd'hui qu'il est rendu public, ne touche en rien l'instruction primaire, et sous ce rapport il ne peut me causer ni plaisir ni dégoût. L'instruction moyenne, comme je l'entends, n'a jamais été organisée chez nous dans un établissement spécial ; jusqu'à ce jour elle n'était qu'une superfétation de l'Athénée, et comme telle, elle a gagné sous plusieurs rapports par le nouveau règlement. Ainsi, de ce côté, aucun sujet de mécontentement. D'autre part, notre bon Roi, loin de m'abreuver de dégoûts, par sa bienveillance envers moi, m'a si bien fixé sur l'Alzette, que je ne serai jamais tenté de la quitter pour la Moselle, autrement que pour parcourir pendant quelques jours, surtout lors d'une bonne vendange, ses bords riants et hospitaliers. »

Maeyz ne joua plus de rôle actif dans l'enseignement luxembourgeois après les événements de 1830. Le 11 avril 1844, il reçut démission honorable de la commission urbaine des écoles de la capitale, pour être nommé le même jour membre de la nouvelle commission modifiée dans le sens de la loi du 26 juillet 1843 ; il en fit partie jusqu'à la suppres-

*) Sur la réforme Friedemann, voir l'étude de Martin d'Huart : Les programmes d'études de l'ancien Collège et de l'Athénée, Luxembourg 1904, pp. 73—81, et l'ouvrage cité de M. Calmes, pp. 145—147.